

# LE CNFPT VEUT MONTRER L'EXEMPLE

**Md**  
Meubles & déco  
La qualité pour votre maison

Canapé d'angle  
890€

Chemin derrière les pompiers - Kawéni  
02 69 64 50 59 - 06 39 69 42 90 - dandacosari@gmail.com



De gauche à droite : Anne Marjoux consultante chez Insidens, Christophe Gontard directeur du CNFPT, Ramlati Ali déléguée régionale et Chamssidine Kalihini directeur adjoint chargé des formations.

Le centre national de la fonction publique territoriale tenait hier, une conférence de presse pour présenter son plan de déplacement de l'établissement (PDE). Une première dans l'île et dans tous les CNFPT de France qui vise à mettre en avant la réduction des déplacements motorisés de la structure et ses stagiaires via notamment des modes de transport alternatifs.

La direction et délégation régionale du CNFPT ne cachaient pas leur fierté de pouvoir présenter son PDE élaboré pendant un an avant sa mise en œuvre au 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Au cours de cette période d'élaboration, différents ateliers ont été mis place avec les agents territoriaux de l'île afin de rédiger un programme type. Ce PDE a pour objectif de réduire l'empreinte énergétique de la structure et des personnes qui bénéficient de ses prestations en termes de formation. "Nous avons commencé par établir un bilan carbone de l'organisme et de nos stagiaires avec un questionnaire pour connaître les habitudes de chacun", explique Christophe Gontard directeur du CNFPT Mayotte.

Avec l'aide du cabinet Insidens spécialisé dans le développement durable, l'organisme a mis sur le papier les idées retenues au cours des tables rondes et autres rencontres entre le personnel du centre et les fonctionnaires territoriaux. "Nous avons décliné ces réflexions à travers 16 fiches d'action comme la réalisation d'une exposition sur les déplacements déjà disponible ou le marquage de places des stationnements réservés au covoiturage au centre", indique le directeur. Certaines initiatives comme celles précédemment citées sont déjà en place, d'autres sont en cours d'élaboration comme l'établissement d'un partenariat avec la Deal pour pouvoir utiliser la navette

dont dispose ce service dans la mise en place de trajets réguliers pour proposer un transport collectif aux stagiaires ou agents territoriaux pour se rendre au CNFPT ou dans un autre lieu de stage décentralisé. La mise en place d'un abonnement aux taxis collectifs est aussi en cours de discussion. Le but est de permettre aux entreprises publiques grâce à cette traçabilité de couvrir une partie des frais de leurs employés qui utiliseraient ce mode de transport.

## NE PLUS ALLER EN MÉTROPOLÉ POUR UNE MISSION, MAIS PLUSIEURS

Les projets d'action concernent aussi le décalage horaire des stages et formations afin d'éviter les embouteillages du matin, de la pause méridienne et du soir. Le télétravail (NDLR Travail à domicile) est elle aussi, une piste sérieusement envisagée avec l'optimisation des déplacements en métropole et à La Réunion (réalisation de plusieurs missions et non plus d'une durant un seul séjour).



Impossible pour le moment de connaître le budget total de cette opération. "Des projets sont en cours de négociation donc on ne peut pas arrêter un chiffre global à l'heure actuelle", souligne la direction. Cependant, le CNFPT peut déjà communiquer sur le coût de l'étude préalable qui est évalué à hauteur de 9000 €. "Tous ces efforts, permettront de faire des économies sur le long terme", tient à rappeler le directeur. Quant à l'impact de ce PDE sur les habitudes des agents territoriaux, là aussi établir un premier constat serait prématuré. "Ceci étant dit, nous avons été agréablement surpris par les réponses positives venant de la majorité des fonctionnaires quant à la question de changer leurs routines en termes de déplacement", précise le centre. Un premier bilan devrait être opéré dans un an afin de dresser les résultats de cette expérience.

"L'idée pour le CNFPT est ensuite, de faire tache d'huile en incitant les autres administrations, voire le secteur privé à initier des projets identiques", argumente Ramlati Ali déléguée régionale de la structure. Ce premier plan de ce type dans l'île est aussi une nouveauté au sein des 29 CNFPT de France. "Notre centre est précurseur en quelque sorte, car contrairement à nos homologues nous avons plus de problématiques en termes de transport en commun", dit Christophe Gontard. "Nos confrères disposent déjà de ces équipements (bus, trams ou métros municipaux ou intercommunaux), ce qui nous pousse à être une force de proposition dans ce secteur de la mobilité professionnelle", ajoute-t-il. Ce projet fait écho à un autre, celui du conseil départemental qui travaille actuellement à la mise en place d'un système de covoiturage et d'installation d'un parc d'automobiles électriques.

GD

## Le CNFPT en quelques mots

Le centre national de la fonction publique territoriale est un service public dont le but est d'offrir des formations aux agents de la fonction publique afin de contribuer à l'évolution de leur carrière. L'institution est implantée à Mayotte depuis 2007 et est une délégation à part entière depuis 2009. Elle forme les 6000 agents territoriaux environ, que compte l'île. Son activité représente 14 000 journées stagiaires (calcul effectué à partir du nombre de stagiaires présent à un stage d'une journée).